

Procès Verbal du Conseil de l'UFR Sciences humaines du 3 octobre 2013

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes Chahraoui, Dion, Esposito (procuration M. Stein), Lefebvre (procuration M. Stein), MM. Boquet (procuration Mme Dion), Brochard, Lalitte, Popovitch, Salvadori, Stein, Thibaut.

Etudiants : Melles Arnal (procuration M. Blondel), Blondel, Farinelli, MM. Query (procuration M. Ronat), Biard (procuration M. Bouchot), Bouchot, Colas des Francs, Garnier, Lacroix, Legros, Ronat.

Personnels IATSS : Mmes Clair, Paulus, M. Fallet.

Personnalités extérieures : Mmes Bour, Lochot, Trouwborst (procuration M. Salvadori).

Membres excusés : Mmes Avenard, Bonnamour, Riou, Vinter, MM. Baudouin, Durney, Hervieu, Lemoine, Tillier, Waszak,

Invités : Mme Guidou, M. El Hanbali.

Secrétaire de séance : M. Laurent Popovitch

Le quorum étant atteint, le Doyen Philippe Salvadori ouvre la séance à 17h40, salle du Conseil de Lettres.

Le Doyen annonce que le Conseil accueillera un invité, Alain Rauwel, responsable du Cursus intégré Dijon-Mayence au sein de l'UFR Sciences Humaines, pour qu'il présente le Master franco-allemand d'Histoire.

Point 1 : approbation du procès-verbal du Conseil de l'UFR du 2 juillet 2013.

Deux corrections sont signalées (p. 3 : M. Kevin Garnier ; p. 5 : Mme Sabine Lefebvre).

Il est procédé au vote :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : mouvements de personnel, campagne d'emplois

D'abord, le Doyen rappelle qu'au 1^{er} septembre le départ du département des Sciences de l'Education a *de facto* fait perdre 7 postes à notre UFR. Un collègue de ce département, le Pr. Denis Meuret, est cependant parti en retraite la veille de cette fin de rattachement.

Jocelyne Randuineau, chargée du secrétariat des Sciences de l'Education est désormais rattachée à l'ESPE. Carine Lasseur a quitté les affaires générales pour une autre région.

Sylvie Pasquier a quitté le secrétariat des Masters de Sociologie et Géographie pour rejoindre les Services techniques de l'Université.

L'UFR accueille France Herrscher qui assure la coordination des masters et le secrétariat des Masters Culture et Société, Sociologie, Géographie, ainsi que Véronique Dutartre (secrétariat UFR aux affaires générales).

Antoine Bioy (Psychologie clinique) a bénéficié d'une promotion de MCF à PR.

Le Doyen salue le recrutement de 9 collègues enseignants :

- Edith Salès-Wuillemin (PR., Psychologie sociale)
- Julien Chappé (MCF, Psychologie sociale)
- Arnaud Witt (MCF, Psychologie du développement)
- Arnaud Leleu (MCF, Psychologie différentielle)
- Julie Fen-Chong (MCF, Géographie)
- Jean-Baptiste Médard (PRAG, Musicologie)
- Armand Fossier ((MCF, Histoire médiévale)
- Perrine Kossmann (MCF, Histoire grecque)
- Hervé Mazurel (MCF, Histoire contemporaine)

Le recrutement des nouveaux ATER, particulièrement nombreux en Psychologie, est également évoqué.

Le Doyen rappelle que Daniel Durney est actuellement en délégation AERES pour un tiers de son service, et que les deux demandes de CRCT, qui ont été formulées par Philippe Lalitte (6 mois au titre CNU) et Bruno Lemesle (1 ans au titre Etablissement), ont été acceptées.

Enfin, le Doyen annonce que l'UFR a obtenu que tous les postes vacants soient pourvus ou gelés. Il ajoute que l'UFR a obtenu la création d'un poste de MCF en Histoire de l'Art moderne, poste qu'il conviendra de restituer à la psychologie à l'horizon 2015.

Point 3 : questions financières

Le Doyen donne la parole à Youssef El Hanbali qui présente et commente la troisième DBM de l'année. Youssef El Hanbali précise que cette DBM 1, la dernière de l'exercice 2013, porte principalement sur les ajustements de crédits du fait du versement de la taxe d'apprentissage et du report de certains crédits des laboratoires rattachés à l'UFR.

Il est procédé au vote :

La DBM3 est adoptée à l'unanimité moins 3 voix qui "ne prennent pas part au vote".

Youssef El Hanbali précise enfin que, l'Université ayant tenu ses engagements, l'organisation des Comités de sélection a fait l'objet d'une compensation de la part des services centraux et qu'il n'y aura pas de contribution demandée aux départements.

Point 4 : pluri-annualisation des services des enseignants-chercheurs

Le Doyen annonce qu'une seule demande de pluri-annualisation des services est parvenue, celle de Clément Canonne (MCF, Musicologie). Celui-ci demande, après les avoir capitalisées en 2013-2015, une décharge de 39,25 h dans son service pour l'année 2016-2017. Le Doyen précise que Bertrand Tillier, le directeur de son laboratoire de rattachement (Georges-Chevrier), a déjà donné son accord.

Il est procédé au vote :

Accepté à l'unanimité.

Point 5 : informations sur la rentrée

Le Doyen se félicite d'une rentrée qui s'est parfaitement déroulée. Il présente au Conseil des tableaux chiffrés qui permettent de l'évaluer, au moins sur un plan quantitatif. Il précise que ces chiffres, communiqués par les services centraux, ne reflètent que l'état actuel des inscriptions (celles-ci peuvent encore augmenter, surtout en M1 et en M2).

Les inscriptions dans notre UFR sont en hausse de 7,3%, soit plus que l'Université dans son ensemble (+ 5,5%). Les inscriptions en 1^{ère} année sont en nette augmentation : la Bourgogne continue de combler son retard par rapport à la nation en ce qui concerne les inscriptions de néo-bacheliers dans le Supérieur.

Le Doyen relève une accentuation de la forte proportion des étudiants boursiers (qui sont devenus majoritaires). Dorian Colas des Francs rappelle à ce propos que les critères d'attribution des bourses ont changé, ce qui a permis à plus d'étudiants d'en bénéficier.

Les bacs ES et L sont logiquement les mieux représentés parmi nos inscrits, mais la part non négligeable de bac S doit être soulignée, ainsi que des bacs pro et tertiaire.

Khadija Chahraoui s'interroge du nombre des étudiants étrangers moins important de moitié par rapport aux années précédentes. Le Doyen lui répond que cette différence sera normalement comblée par les inscriptions Erasmus du second semestre.

On note, sans surprise, la forte part de l'académie de Dijon (les 3/4e). Avec 8% des inscrits, Reims est la deuxième académie à fournir des étudiants à notre UFR (venant surtout de l'Aube et de la Haute-Marne). Malgré le lancement du PRES, la part de l'académie de Besançon reste très faible (4,8%).

Un autre tableau montre que la Saône-et-Loire, département le plus peuplé de la région, mais en partie tourné vers Lyon, a livré moins d'étudiants que la Côte-d'Or (608 pour 994). On relève une baisse légère, mais constante, des inscrits venant de l'Yonne, sans doute attirés par Paris. Le Doyen, qui nous rappelle que la Nièvre fait partie de la Bourgogne, déplore la modestie de sa représentation parmi nos inscrits (104).

La répartition par sexe montre que, parmi nos étudiants, les filles sont toujours plus nombreuses (68%) que les garçons. En Psychologie, cette représentation féminine s'élève à 82%. En Géographie, en Histoire et en Musicologie, les filles sont en revanche minoritaires (respectivement 46%, 45% et 40% des inscrits).

Le Doyen relève que les effectifs de Psychologie ont fortement augmenté en L1 : 529 inscrits, soit 95 de plus que l'an dernier à la même date. Cette tendance inquiète plus qu'elle ne réjouit en raison de capacités d'accueil et d'encadrement proches de la saturation. Le Doyen fait donc part au Conseil de sa proposition d'instituer une barre limitant le nombre des inscrits dans cette L1 de Psychologie. Il suggère, par exemple, de tenir compte des choix émis par les lycéens dans leurs dossiers d'orientation ; c'est-à-dire que seraient inscrits en priorité celles et ceux qui ont placé la Psychologie en 1^{er} ou en 2^{ème} choix.

Khadija Chahraoui intervient pour illustrer cette saturation d'accueil : la L1 de Psychologie fonctionne avec 15 groupes de TD. Elle ajoute que le problème d'encadrement est aussi sensible en Master (qui délivre un titre protégé).

Jean-Pierre Thibaut s'interroge sur le droit qu'aurait l'UFR de refuser d'inscrire des étudiants. Le Doyen lui répond que l'UFR a certes le devoir d'accueillir tout bachelier, mais pas dans n'importe quel département.

Le Doyen laisse les collègues du département de Psychologie libres de décider de l'opportunité de créer une limitation des inscriptions, et des critères d'une telle sélection. Il annonce qu'une rencontre aura bientôt lieu avec Pierre De Oliveira, président du département de Psychologie, et Stéphanie Grayot-Dirx, vice-présidente déléguée à l'orientation et à la réussite en licence.

Renaud Brochard s'interroge sur les raisons d'une telle augmentation des inscriptions. Il se demande si la décision du département de Psychologie sera vraiment respectée. Le Doyen le lui assure.

Michèle Dion évoque le problème général des effectifs pléthoriques de L1, du grand nombre d'inscriptions non motivées, du taux d'échec des étudiants en L1 qui est considérable (50%), qui est encore plus sévère chez les bacs pros (98%).

Le Doyen commente plus rapidement l'évolution des effectifs dans les autres départements : ils se maintiennent en Musicologie, en Sociologie et en Géographie. Ils remontent en Histoire et, pour la première fois depuis longtemps, baissent en Histoire de l'Art. Il relève aussi les effectifs assez bas des L3 de Sociologie et de Géographie, et de certains Masters, comme celui d'Histoire moderne.

Malgré ces quelques inquiétudes, le Doyen conclut et se félicite de la bonne attractivité globale de notre UFR.

Point 6 : Evaluation des Masters 1

Le Doyen présente le retour des évaluations des Masters réalisées en 2012-2013 par le Centre d'innovation pédagogique et d'évaluation (CIPE).

Il regrette la trop grande liberté d'expression qu'ont eue les étudiants : des commentaires ont tourné à la dénonciation de certains enseignants, ce qui n'est pas acceptable. Il pense nécessaire de cadrer cette expression afin qu'elle soit plus respectueuse et surtout plus utile à l'évaluation.

Le Doyen relève ensuite deux points qui l'ont marqué :

- à la fatidique question posée en fin d'évaluation "recommanderiez-vous cette formation à d'autres étudiants ?", les réponses ont été négatives pour trois Masters.
- dans l'évaluation de la plupart des Masters recherche, il y a beaucoup de commentaires qui regrettent la trop grande part accordée à la "recherche" dans la formation. Ce qui révèle la forte attente des étudiants d'une professionnalisation affichée ou apparente.

Point 7 : Conventions et partenariats

- Coopération entre l'Université de Bourgogne et l'Université Gutenberg de Mayence, Master franco-allemand : dernier état de la discussion.

Alain Rauwel, responsable du Cursus intégré Dijon-Mayence, présente au Conseil cette nouvelle formation qui ne concerne pour l'instant que le département d'Histoire. Il s'agit d'un Master qui vient combler le vide laissé entre une licence et une école doctorale franco-allemandes déjà existantes. Alain Rauwel indique que la signature des présidents des deux universités permettra l'accréditation et donc le financement par l'Université franco-allemande.

Michèle Dion demande s'il s'agit d'un Master pro ou d'un Master recherche. Alain Rauwel lui répond qu'en raison de nécessaires équivalences et compatibilités entre les cursus français et allemand, il s'agit d'un Master recherche.

Il est procédé au vote : Acceptée à l'unanimité.

- Contrat entre les éditions Hermann et Jean-Pierre Sylvestre, professeur de sociologie. Le département de sociologie propose de noter une aide à la publication de 300 euros HT.

Il est procédé au vote :
Accepté à l'unanimité.

- Convention entre l'Université de Bourgogne et le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon en vue du financement d'un doctorat en sociologie pour mener une étude en lien avec le CHU de Dijon.

Il est procédé au vote :
Acceptée à l'unanimité.

- Convention pour le projet pédagogique de réalisation d'une enquête sur les usages de la gare de Belfort entre l'Université de Bourgogne, pour le compte du laboratoire Théoriser et Modéliser pour Aménager UMR CNRS 6049, et la Société Nationale des Chemins de Fer Français. Le financement de cette étude est de 6 000 € HT que versera la SNCF.

Il est procédé au vote :
Acceptée à l'unanimité.

Point 8 – Master de Musique, Musicologie

- Projet de création d'un Master Musique, Musicologie, pour la rentrée 2014

Philippe Lalitte expose les raisons qui ont motivé la création de ce Master, le contenu de cette formation mixte recherche-pro et ses objectifs. Il précise que ce Master de Musicologie sera le seul de ce type en France, associant la recherche en musicologie et les sciences cognitives.

Il est procédé au vote :
Accepté à l'unanimité.

Point 9 - Questions diverses

Certains étudiants ayant changé de collège, le Doyen annonce la tenue d'élections complémentaires, sans doute vers le 25/26 novembre prochain. Sont à pourvoir un siège en licence et un siège en Master.

Le Doyen précise enfin que, Sophie Audidière, ayant avec son département quitté notre UFR, le siège qu'elle occupait, laissé vacant, a été attribué au candidat suivant sur la liste dont elle était issue, soit Florent Schepens (MCF, Sociologie).

L'ordre du jour du Conseil étant épuisé, le Doyen clôt la séance à 20h10.

Le Secrétaire de séance



Laurent Popovitch

Le Directeur de l'UFR



Philippe Salvadori